



La Panthère

NUMÉRO

45

Décembre
2017

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : <http://www.anciens19ach.be> Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de ASBL 19 ACh

Le Mot du Président

2017 tire à sa fin : cette année ne nous aura pas apporté beaucoup de motifs de se réjouir ! Il se dégage au contraire une impression de déliquescence généralisée.

Promenez-vous dans les rues des villes et vous ne pouvez pas manquer de voir les très nombreux mendiants et sans-abri : il y en a de plus en plus. C'est d'autant plus choquant que les traces de la "course au fric" révélée par les différents scandales de malversations tout au long de cette année sont loin d'être effacées dans les esprits.

Du côté gouvernemental, l'impression qui prévaut est celle d'une gestion de situation de faillite dans plusieurs ministères (exemple : la Justice) et d'un manque de volontarisme dans la prise de mesures indispensables pour combattre efficacement l'évasion fiscale, éviter le gaspillage dû à nos structures politiques hypertrophiées et mieux redistribuer les maigres ressources.

Mais ceci n'est pas une tribune politique ! Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, espérant que 2018 vous sera favorable.

José Toussaint

Dans ce numéro

- Assemblée générale ordinaire 2018
- Visite à Train World
- Divers
- Cotisation 2018
- Envoi de la Panthère
- In Memoriam

Assemblée générale ordinaire 2018

Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'ASBL 19 ACh se tiendra le 27 janvier 2018 à 11 h 00 en la salle Egmont du Club Prince Albert, rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles.

Comme chaque année, nous attirons votre attention sur le fait que le stationnement aux abords du Club Prince Albert est très difficile.

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité d'envoyer une procuration nominative ou vierge. Toutefois, n'oubliez pas que, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera disponible à l'issue de la réunion.

La participation aux frais est fixée à cinq euros par personne à verser avant le 20 janvier 2018 au compte 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de l'asbl 19ACh à 1090 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans prendre la collation, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 20 janvier 2018, le talon d'inscription ou la procuration (talon-réponse en page 3) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale, ou à l'adresse e-mail suivante : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 28 janvier 2017 (voir Panthère 43 de mars 2017) ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2017 ;
- Maison de la Jeunesse : utilisation du budget 2017 et propositions pour 2018 ;
- site Web 19 ACh ;
- situation financière, bilan 2017 et exécution du budget 2017 ;
- rapport des membres chargés du contrôle des comptes ;
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2017 - décharge au conseil d'administration ;
- propositions d'activités pour 2018 ;
- propositions de budget 2018 et de cotisation pour 2019 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2018 ;
- point(s) soulevé(s) par 1/20e des membres (éventuellement).

Il vous est rappelé que seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 27 janvier 2018 ont le droit de participer ou de se faire représenter à cette assemblée. Les membres adhérents en règle de cotisation à cette même date peuvent assister à l'AG, mais n'y ont pas le droit de vote.

Visite à l'exposition Train World – Gare de Schaerbeek



Ce dimanche 24 septembre 2017, nous nous sommes retrouvés à 38 personnes pour visiter cette extraordinaire exposition.

À 10 h 45, après les formalités administratives, nous avons entamé cette visite en ordre dispersé, chacun muni de son audiophone fournissant les explications détaillées.

Après 2 heures de visite, relativement fatigante pour les moins valides, nous nous sommes retrouvés dans une salle à manger isolée où nous avons pu consommer notre repas de midi.

Vers 15 h 00, la plupart des participants reprenait le train pour rentrer après une journée intéressante à souhait.

Le Président a pris la parole pour remercier les membres du CALi pour le choix judicieux pour cette journée de septembre.

Le CALi souhaite une bonne fin d'année à tous les membres de l'association et se réjouit de vous retrouver au cours de la saison 2018.

✂-----

Assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018

TALON RÉPONSE

À transmettre avant le 20 janvier 2018 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

- assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018 OUI - NON (*)
- participerai à la collation à l'issue de l'assemblée générale OUI - NON (*)

Fait à..... le

Signature

(*) biffer la mention inutile

✂-----

PROCURATION

À transmettre avant le 20 janvier 2018 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018.

Fait à..... le

Signature

Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Web à l'adresse www.anciens19ach.be



La Panthère 46 paraîtra en mars 2018.

Cotisation 2018

Le montant de la cotisation 2018 est fixé à six euros, à verser au compte BE69001370957378 de l'ASBL 19ACH à 1090 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il vous est demandé de l'indiquer sous la rubrique « communication ».

Merci à tous !

Envoi de la Panthère

L'envoi à nos membres de la Panthère par voie électronique est un moyen de transmission simple et rapide qui nous permet, entre autres choses, de réduire au minimum le payement de frais de port.

Il est donc demandé à ceux qui reçoivent encore la Panthère par courrier postal et qui possèdent une adresse électronique de nous la communiquer (à faire parvenir à marc.wauquier@skynet.be).

Merci d'avance.

IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès



de Monsieur le Colonel breveté d'état-major honoraire **Louis Terlinden**, survenu le 20 octobre 2017.

Le Colonel breveté d'état-major Louis Terlinden a commandé le Régiment d'octobre 1979 à mai 1981.



du Premier brigadier-chef e.r. **Georges Beeckman**, survenu le 22 novembre 2017. Au Régiment, le Premier brigadier-chef Georges Beeckman a fait du service au sein de la section transmission de la batterie état-major et services. Par la suite, il a rejoint le Régiment d'Artillerie à Cheval à Altenrath pour y servir en tant que brigadier de corps.

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.